



Agent de Prévention et de Sécurité

Cette formation s'inscrit dans le cadre de la formation obligatoire permettant l'acquisition des connaissances et des compétences professionnelles requises pour accéder aux métiers de la sécurité privée.

Objectif :

Exercer les activités de sécurité privée en remplissant les conditions du décret du 6 septembre 2005, modifié le 3 août 2007 pris en application de la loi sur la sécurité intérieure n° 2003-239
Obtention de la carte professionnelle dématérialisée pour l'activité "Surveillance humaine ou surveillance par les systèmes électroniques de sécurité ou gardiennage" soumis au livre VI de la sécurité intérieure délivrée par le **CNAPS**.

Public et Prérequis :

- Posséder une autorisation préalable délivrée par le CNAPS
- Connaissance de la langue française, capacité à rédiger un compte-rendu par oral et par écrit (niveau test B1 du Cadre européen de référence pour les langues), savoir compter.

Aptitude et compétences :

L'agent de sécurité est chargé de la protection des personnes et des biens. Il accueille, surveille et contrôle l'accès des établissements sur lesquels il est affecté.

Méthode pédagogique :

- Théorie : exposés - débats avec support audiovisuel
- Pratique : travaux pratiques et mises en situation

Evaluation / Examen :

- Epreuve module Sauveteur Secouriste du Travail (UV.1)
- Epreuve théorique _ QCU (modules incendie, cadres légal et déontologique, surveillance générale) UV.2-3-4
- Epreuve pratique individualisée sur un contexte professionnel tiré au sort par le candidat devant un jury (sur le socle spécialité APS)

Autorisation d'exercice :

Centre de formation agréé, disposant de l'ensemble de l'équipement et du matériel en conformité avec le référentiel de formation. Agrément CNAPS
FOR-093-2022-07-21-20170609788 _ Titre RNCP N°28079



Durée :

175 heures
Hors examen

Nombre de stagiaires :

12 maximum

Délai d'accès :

Dès réception de l'autorisation préalable (CNAPS)

Validation :

Diplôme de niveau V

Vous permettant d'obtenir une carte professionnelle auprès du CNAPS

Dates :

Disponibles sur le site internet ou sur demande

Accessibilité :

- Formation en inter :

21 rue Franklin
93100 Montreuil



Tarif : 1290€

Multi stagiaires et INTRA :

Nous consulter

FORMATION CONSEIL EN SECURITE

21 rue Franklin 93100 MONTREUIL

✉ : contact@fcs-formation.fr - @ : www.fcs-formation.fr - ☎ : 01 48 58 54 38

SARL au capital de 20 000 € - SIRET 813 722 162 000 27 - Code NAF 8559A - N° d'activité : 11930716193

Titre RNCP N°28079 – Autorisation CNAPS : FOR-093-2022-07-21-20170609788

N°INRS : 1280002/2017/SST-01/O/1

Moyens pédagogiques :

- Matériel secourisme (mannequins, défibrillateurs ...)
- Bac à feu écologique ou unité mobile, extincteurs eau, poudre, CO2, RIA.
- SSI de catégorie A, Détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels, têtes d'extinction automatique à eau. Un PC Sécurité équipé : Appareils émetteurs-récepteurs équipés de la fonction PTI ou DATI.
- Modèles d'imprimés : Registre de sécurité, permis feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses.
- Téléphones, un système de pointage et d'enregistrement de ronde, une armoire à clé, une centrale d'intrusion, un système de vidéosurveillance équipé de 3 caméras.
- Main courante électronique, paires de gants pour l'exercice palpations de sécurité, engins pyrotechniques, tapis tatami, armes fictives ...

Contenu pédagogique détaillé :

THÈME	PARTIE	OBJECTIFS pédagogiques généraux	OBJECTIFS pédagogiques spécifiques	DURÉE MINIMALE
Secourisme	Gestion des premiers secours	Savoir mettre en œuvre les gestes élémentaires de premier secours conformément à la réglementation en vigueur éditée par l'INRS	<p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le programme national du dispositif de formation sauvetage secourisme au travail de l'INRS ou prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) ; - la conduite à tenir lors de premiers secours. <p>Savoir alerter et secourir.</p>	14 heures, dont 7 heures de mise en situation pratique
Module juridique	Environnement juridique de la sécurité privée	Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure	<p>Maîtriser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'explication initiale du livre VI (contexte, logique) ; - l'architecture d'ensemble ; - les conditions d'accès à la profession (moralité et aptitude professionnelle) ; - le principe d'exercice exclusif ; - le principe de neutralité ; - la détention et usage des armes ; - le port des uniformes et insignes ; - les dispositions visant à éviter la confusion avec un service public et sanctions (avec cas concrets) ; - les spécificités des services internes ; - le régime de la carte professionnelle et les téléservices. - les sanctions afférentes au non respect de ces dispositions. 	5 heures
		Connaître les dispositions utiles du <u>code pénal</u>	<p>Maîtriser les concepts de légitime défense, de faits justificatifs comme l'état de nécessité, d'atteinte à l'intégrité physique et à la liberté d'aller et venir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les conditions légales de rétention d'une personne avant mise à disposition des forces de police ; - la non-assistance à personne en danger ; 	3 heures

FORMATION CONSEIL EN SECURITE

21 rue Franklin 93100 MONTREUIL

✉ : contact@fcs-formation.fr - @ : www.fcs-formation.fr - ☎ : 01 48 58 54 38

SARL au capital de 20 000 € - SIRET 813 722 162 000 27 - Code NAF 8559A - N° d'activité : 11930716193

Titre RNCP N°28079 – Autorisation CNAPS : FOR-093-2022-07-21-20170609788

N°INRS : 1280002/2017/SST-01/O/1

			<ul style="list-style-type: none"> - l'omission d'empêcher un crime ou un délit ; - l'usurpation de fonctions ; - l'atteinte aux systèmes de traitement automatisé ; - l'appropriation frauduleuse ; - le fonctionnement des juridictions pénales. 	
		Application de l'article 73 du code de procédure pénale	Savoir respecter les conditions d'interpellation de l'article 73 du code de procédure pénale.	2 heures
		Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques	Connaître la législation relative : <ul style="list-style-type: none"> - au respect de la vie privée ; - au respect du droit de propriété ; - aux juridictions civiles ; - à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). 	2 heures
		Respecter la déontologie professionnelle	Respecter : <ul style="list-style-type: none"> - le secret professionnel ; - les principes déontologiques. Etre averti sur les marchandages et les sanctions spécifiques associées.	4 heures
Gestion des risques et des situations conflictuelles		Savoir analyser les comportements conflictuels	Connaître : <ul style="list-style-type: none"> - les origines des conflits ; - les différents types de conflits ; - la stimulation et les motivations des conflits ; - les étapes d'un conflit ; - la prévention du conflit. 	3 heures
		Savoir résoudre un conflit	Savoir : <ul style="list-style-type: none"> - traiter une agression verbale ; - gérer les émotions ; - adopter des techniques verbales ; - intervenir par étapes ; - adopter une posture, un regard et une gestuelle adaptés. 	2 heures
Transmission des consignes et informations		Savoir transmettre des consignes	Savoir : <ul style="list-style-type: none"> - mettre en œuvre et transmettre des consignes écrites ou orales ; - transmettre des consignes permanentes, particulières ou ponctuelles ; - transmettre des consignes dans le cadre d'une intrusion, de malveillance, d'incendie d'accidents. 	2 heures
		Réaliser une remontée d'informations	Savoir : <ul style="list-style-type: none"> - faire un compte rendu oral ; - faire un compte rendu écrit ; - faire un rapport. 	4 heures
		Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure et la convention de branche	Connaître : <ul style="list-style-type: none"> - les sanctions afférentes au non-respect des dispositions du livre VI du code de sécurité intérieure ; 	2 heures dont 1 heure de mise en pratique

FORMATION CONSEIL EN SECURITE

21 rue Franklin 93100 MONTREUIL

✉ : contact@fcs-formation.fr - @ : www.fcs-formation.fr - ☎ : 01 48 58 54 38

SARL au capital de 20 000 € - SIRET 813 722 162 000 27 - Code NAF 8559A - N° d'activité : 11930716193

Titre RNCP N°28079 – Autorisation CNAPS : FOR-093-2022-07-21-20170609788

N°INRS : 1280002/2017/SST-01/O/1

			- la convention collective nationale de la branche Prévention Sécurité. Savoir mettre en œuvre ces dispositions pertinentes du code de sécurité intérieure.	
		Connaître les dispositions utiles du <u>code pénal</u>	Etre capable de justifier de ses actions en se référant au cadre légal dans lequel elles s'inscrivent, notamment quant au concept de légitime défense.	2 heures
		Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées	Etre capable de justifier de ses actions en se référant à ces dispositions.	1 heure

Module	Gestion des risques Connaissance des vecteurs d'incendie	<p>Evaluer les risques professionnels Situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques Être capable d'identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux</p>	<p>Connaître les obligations réglementaires en matière d'évaluation des risques professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'évaluation des risques professionnels ; - le document unique ; - les obligations de l'employeur ; - les principes généraux de prévention ; - les obligations des employés ; - les plans de prévention. <p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - notion d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ; - les installations classées SEVESO (historique et implication réglementaire) ; - l'organisation de la réponse de sécurité civile (ORSEC) et les différents plans d'intervention ; - les matériels de protection adaptés aux risques industriels ; - le port des équipements de protection individuelle ; - les équipements de protection et moyens d'intervention collectifs ; - notion de système global harmonisé (SGH) <p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la classification CLP (classification labelling packaging) ; - les contraintes des zones à atmosphère explosif (ATEX). 	7 heures
		Initiation au risque incendie	<p>Savoir appréhender le phénomène de l'incendie (causes, naissance...) et sa propagation. Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les risques et des effets de l'incendie sur l'homme ; - les mesures de prévention et particulièrement de celles concernant la sécurité des travaux par point chaud ; - les consignes spéciales et particulières ; - les alarmes (composition, fonctionnement d'un système de 	7 heures dont 3 heures de mise en situation pratique

FORMATION CONSEIL EN SECURITE

21 rue Franklin 93100 MONTREUIL

✉ : contact@fcs-formation.fr - @ : www.fcs-formation.fr - ☎ : 01 48 58 54 38

SARL au capital de 20 000 € - SIRET 813 722 162 000 27 - Code NAF 8559A - N° d'activité : 11930716193

Titre RNCP N°28079 – Autorisation CNAPS : FOR-093-2022-07-21-20170609788

N°INRS : 1280002/2017/SST-01/O/1

			<p>détection incendie) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - les consignes d'intervention ; - l'organisation de l'évacuation, modalités de déclenchement de l'alarme ; - la mise en sécurité des installations ; - la préparation de l'intervention des secours extérieurs (alerte et accueil des secours) ; - les rôles de chaque acteur et des moyens de protection propres à l'établissement ; - le fonctionnement des moyens de lutte contre l'incendie de première intervention. <p>Savoir-faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - exercice d'extinction sur feux à combustible réels permettant de prendre en compte les difficultés d'intervention selon les classes de feux avec les moyens de première intervention ; - intervention coordonnée de plusieurs équipiers. 	
		Maîtriser la gestion des alarmes	<p>Savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - maîtriser le processus de déclenchement d'une alarme intrusion ; - lire et exploiter une information émanant d'un clavier déporté d'alarme intrusion ; - gérer la levée de doute et les modalités d'alerte des forces de l'ordre ; - maîtriser les principes de gestion d'une alarme incendie ; - lire et exploiter une information émanant d'un système de détection incendie ; - évaluer les possibilités d'intervention ; - rendre compte à la hiérarchie ; -organiser l'accueil des secours et faciliter leur Intervention ; - identifier les possibilités de report d'alarme gestion technique centralisée ou gestion technique de bâtiment et leurs modalités d'exploitation. 	7 heures dont 4 heures de mise en pratique
		Protéger le travailleur isolé	<p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les dispositions légales, réglementaires et conventionnelles visant à protéger un travailleur isolé. <p>Savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'intégrer dans un système de protection de travailleur isolé (PTI) ; - identifier les différentes composantes d'un système PTI ; - maîtriser les possibilités de déclenchement d'un dispositif d'alarme de travailleur isolé (DATI). 	2 heures dont 1 heure de mise en pratique

FORMATION CONSEIL EN SECURITE

21 rue Franklin 93100 MONTREUIL

✉ : contact@fcs-formation.fr - @ : www.fcs-formation.fr - ☎ : 01 48 58 54 38

SARL au capital de 20 000 € - SIRET 813 722 162 000 27 - Code NAF 8559A - N° d'activité : 11930716193

Titre RNCP N°28079 – Autorisation CNAPS : FOR-093-2022-07-21-20170609788

N°INRS : 1280002/2017/SST-01/O/1

		Sensibilisation au risque électrique	<p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les effets du courant sur le corps humain ; - les modalités de formation et de processus d'habilitation. <p>Savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les facteurs et les situations d'accident d'origine électrique ; - identifier l'origine de l'électrisation ; - analyser le risque électrique. 	2 heures
Prévention des risques terroristes (13 heures)		Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes	<p>Savoir définir la menace terroriste et comprendre son mécanisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définition du terrorisme (les atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation et à l'autorité de l'Etat) ; - les différents types de terrorisme (Vigipirate) ; - historique du terrorisme moderne (liste des précédentes attaques) ; - méthodologie du terrorisme ; - motivation du terrorisme. 	45 minutes
		Connaître les différentes menaces terroristes	<p>Connaître les différents modes opératoires traditionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - attentats aveugles ; - attentats suicides ; - prises d'otages et exécution ; - attaques avec armes de guerre. <p>Connaître les différentes menaces terroristes émergentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la menace de produits et matières nucléaires, radiologiques, biologiques, chimiques et explosives (NRBC-E) ; - la menace informatique. 	45 minutes
		Connaître les niveaux de risque associés	<p>Comprendre le niveau de risque en France :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rappel : Vigipirate/l'état d'urgence/l'état de guerre. <p>Savoir ce qu'est une cible potentielle et comprendre pourquoi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - processus de raisonnement ; - sites sensibles, population ciblée. 	1 heure
		Connaître les différents matériels terroristes	<p>Savoir identifier et reconnaître les différents matériels utilisés par les terroristes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - armement (arme de poing, fusil d'assaut, fusil de chasse, fusil à pompe, lance-roquette, etc.), présentation d'une arme factice ; - les différents explosifs (solide, liquide, vrac) ; - les engins explosifs improvisés (EEI), schéma de montage ; - les modes de déclenchement piégé, à retardement, contrôlé (ceinture explosif) ; - sécuriser les lieux en cas de découverte de matériel. 	1 heure
		Savoir développer ses réflexes en	Savoir cultiver son comportement	1 heure

FORMATION CONSEIL EN SECURITE

21 rue Franklin 93100 MONTREUIL

✉ : contact@fcs-formation.fr - @ : www.fcs-formation.fr - ☎ : 01 48 58 54 38

SARL au capital de 20 000 € - SIRET 813 722 162 000 27 - Code NAF 8559A - N° d'activité : 11930716193

Titre RNCP N°28079 – Autorisation CNAPS : FOR-093-2022-07-21-20170609788

N°INRS : 1280002/2017/SST-01/O/1

		matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes	Savoir combattre les habitudes et les routines : - être attentif, vigilant et dissuasif ; - respecter les procédures ; Savoir développer ses connaissances en matière de détection de la radicalisation violente et la prévention du terrorisme.	
		Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes	Capacité de détection et d'analyse des comportements suspects. Reconnaître les comportements suspects (le profiling). Connaître les indicateurs physiques, la communication non verbale (les parties du corps se révèlent). Capacité de restituer à sa hiérarchie le fruit de ses observations.	1 heure
		Savoir entretenir sa culture de la sécurité	Savoir utiliser le retour d'expériences. Savoir participer à l'évolution des procédures de sécurité. Savoir s'informer.	30 minutes
		Se protéger soi-même	Comprendre comment agir en cas d'attaque et suivant le type d'attaque (armes, engins explosifs improvisés, etc.) : - actes réflexes ; - courir, se cacher, combattre en dernier recours, démonstrations, mesures de mise en sécurité immédiate, pratique.	2 heures 30 minutes dont 1 heure 30 minutes de mise en pratique
		Protéger	Savoir protéger et diriger les personnes vers une zone en sécurité.	
		Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention	Savoir alerter ou faire alerter les forces de l'ordre et sa hiérarchie, suivant sa situation au cours de l'attaque : - témoin direct, présent lors de l'attaque (ou caché à proximité immédiate des terroristes) ; - témoin indirect, spectateur de l'attaque (en sécurité, à distance). Capacité à établir un compte rendu et une description de la situation de façon claire, concise et efficace.	2 heures dont 1 heure de mise en pratique
		Faciliter l'intervention des forces de l'ordre	Comprendre comment faciliter l'intervention des unités de la gendarmerie ou de la police : - attitudes et comportements ; - à l'intérieur de la zone d'attaque ou à l'extérieur ; - connaître les missions du centre opérationnel de police (COP). Savoir se mettre à disposition des forces de l'ordre et appliquer leurs consignes : - être un citoyen sensibilisé.	
		Sécuriser une zone	Savoir établir un périmètre de sécurité et assurer son efficacité : - dans l'urgence et post-attentat ;	

FORMATION CONSEIL EN SECURITE

21 rue Franklin 93100 MONTREUIL

✉ : contact@fcs-formation.fr - @ : www.fcs-formation.fr - ☎ : 01 48 58 54 38

SARL au capital de 20 000 € - SIRET 813 722 162 000 27 - Code NAF 8559A - N° d'activité : 11930716193

Titre RNCP N°28079 – Autorisation CNAPS : FOR-093-2022-07-21-20170609788

N°INRS : 1280002/2017/SST-01/O/1

			<ul style="list-style-type: none"> - contrôle des accès ; - attitudes et comportements en rapport avec le danger élevé ; - prendre en considération le risque de sur-attentat. 	
	Secourir	Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger	Connaître : <ul style="list-style-type: none"> - les blessures par balles (notions : pneumothorax, hémorragies) ; - les blessures par explosions (notions : blast et projectiles). 	30 minutes
		Notions de secourisme "tactique"	Comment agir face à des blessés suite à des plaies par balle (s) ou blessures suite à des explosion (s). Présentations visuelles : pansement compressif, combat gauze, tourniquet, démonstration, pratique pour une sensibilisation. Dégagement d'urgence d'une personne blessée pour : <ul style="list-style-type: none"> - la soustraire à un danger réel, vital, immédiat et non contrôlable ; - réaliser à l'abri les gestes d'urgence sur une personne blessée. 	1 heure 30 minutes dont 1 heure de mise en pratique
		Alerter les secours	Savoir effectuer un compte rendu rapide et efficace de la situation traumatique du blessé aux services de secours.	30 minutes

Module gestion des conflits	Gestion des risques et des situations conflictuelles	Etre capable d'analyser les comportements conflictuels. Etre capable de résoudre un conflit. Etre capable de gérer une situation conflictuelle	Connaître : <ul style="list-style-type: none"> - évaluation de la dangerosité du conflit - savoir gérer le conflit ; - savoir gérer les conséquences du conflit. Savoir faire : Mise en situation pratique dans le cadre de la gestion des conflits lors des missions de l'agent de prévention et de sécurité.	9 heures dont 7 heures de mise en pratique
	Gestion des risques de situations conflictuelles dégradées	Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes	Connaître : <ul style="list-style-type: none"> - les différents types de stress et leur mode de fonctionnement du stress ; - le mécanisme du stress ; - la notion de stress différé et sa gestion post-événement. Savoir : <ul style="list-style-type: none"> - gérer les effets gênants du stress ; - utiliser les effets positifs du stress ; - maîtriser le stress in situ - appliquer les principes de récupération par la Respiration ; - évacuer la tension ; - protéger, riposter et maîtriser de façon actuelle et proportionnée face à une agression ; - agir en état de nécessité. 	7 heures dont 4 heures de pratique

FORMATION CONSEIL EN SECURITE

21 rue Franklin 93100 MONTREUIL

✉ : contact@fcs-formation.fr - @ : www.fcs-formation.fr - ☎ : 01 48 58 54 38

SARL au capital de 20 000 € - SIRET 813 722 162 000 27 - Code NAF 8559A - N° d'activité : 11930716193

Titre RNCP N°28079 – Autorisation CNAPS : FOR-093-2022-07-21-20170609788

N°INRS : 1280002/2017/SST-01/O/1

Module stratégique	Connaissance de l'outil informatique Transmission	Connaître les outils de transmission Savoir transmettre des consignes	Connaissance élémentaire du fonctionnement d'un ordinateur. Utilisation d'un logiciel de traitement de texte et des principaux logiciels du métier, (main courante électronique, etc.). Savoir : - rédiger une main courante ; - exploiter un logiciel de main courante électronique.	2 heures
Module professionnel	Surveillance et gardiennage	Appliquer les techniques d'information et de communication Savoir transmettre les consignes et les informations	Savoir : - travailler sa présentation et son attitude : savoir-être professionnel et savoir vivre ; - accueillir, informer, orienter ; - lecture de plan ; - adapter sa communication verbale et non verbale ; - maîtriser le fonctionnement des moyens de transmission ; - transmettre un compte rendu oral immédiat en cours d'action ; - transmettre les consignes ; - transmettre les informations ; - gérer un appel suspect : compte rendu d'appel et L'alerte aux forces de police ou de gendarmerie nationales.	8 heures dont 4 heures de mise en situation pratique
		Préparer la mise en œuvre des missions de l'agent de prévention et de sécurité (APS)	Savoir : - préparer une intervention (mise en place des consignes, reconnaître les lieux, définir les codes, définir l'équipe) ; - définir les possibilités d'action sur place ; - accueillir et intervenir en coordination avec les forces de police et gendarmerie ; - appliquer des consignes particulières en cas d'intrusion ; - réserver des traces et des indices.	6 heures dont 2 heures de mise en situation pratique
		Savoir contrôler les accès	Connaître : - les systèmes de contrôle d'accès (carte, badge, code d'accès, biométrie, ...). Savoir : - contrôler les accès d'un site ou d'un parc de stationnement ; - filtrer de l'accès des véhicules (véhicules légers, véhicules de transport...) ; - filtrage l'accès des personnes (employés, entreprises extérieures, visiteurs...) ; - contrôler des objets et des matériels.	9 heures dont 5 heures de mise en situation pratique
		Connaître les éléments d'un poste de contrôle de sécurité	Connaître et maîtriser : - le matériel ; - les documents ; - la gestion de flux de personnel et des intervenants ; - la gestion des clés ; - l'utilisation des moyens de communication.	9 heures dont 5 heures de mise en situation pratique

FORMATION CONSEIL EN SECURITE

21 rue Franklin 93100 MONTREUIL

✉ : contact@fcs-formation.fr - @ : www.fcs-formation.fr - ☎ : 01 48 58 54 38

SARL au capital de 20 000 € - SIRET 813 722 162 000 27 - Code NAF 8559A - N° d'activité : 11930716193

Titre RNCP N°28079 – Autorisation CNAPS : FOR-093-2022-07-21-20170609788

N°INRS : 1280002/2017/SST-01/O/1

		Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes	Savoir : - effectuer une ronde selon un itinéraire et une fréquence définis ; - adapter son comportement lors d'une ronde ; - comprendre la notion et les objectifs de la ronde aléatoire.	13 heures, dont 9 heures de mise en situation pratique
		Application de l'article 73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'agent de prévention et de sécurité (APS)	Savoir : - respecter les conditions d'appréhension fixées à l'article 73 du code de procédure pénale ; - définir les missions de sécurité et de sûreté confiées aux agents de prévention et de sécurité dans le cadre des différentes filières de métiers repères : • filière surveillance (agent de sécurité, chef de poste, agent de sécurité cynophile, agent de sécurité mobile, agent de sécurité filtrage...) ; • filière distribution ; • filière incendie. Savoir : - appréhender une personne en respectant l'application des textes réglementaires.	7 heures
Événementiel		Maîtriser du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation	Connaître : - la problématique de la sécurisation d'un rassemblement festif, sportif ou culturel (flux, confinement, panique, comportements dangereux) - le cadre légal des rassemblements ; - la sécurisation des spectacles et concerts ; - la gestion d'un événement (analyser le risque, le lieu, les acteurs, le contexte, procédure d'évacuation en cas d'urgence : incendie, rixe, attentat) ; - les fondements des bases juridiques lors de prestations événementielles.	5 heures
		Identifier les acteurs d'un événement	Savoir : - reconnaître tous les acteurs autres que le public (organisateur, artistes, journalistes et opérateur de presse, service de secours, VIP) ; - se positionner en fonction du type de public.	1 heure
		Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements	Savoir : - identifier les différentes zones d'accès (zone publique, zone privative, zone restreinte) ; Connaître : - les moyens d'identification des différentes familles d'accès ; - les systèmes de billetterie (bracelet,	1 heure

FORMATION CONSEIL EN SECURITE

21 rue Franklin 93100 MONTREUIL

✉ : contact@fcs-formation.fr - @ : www.fcs-formation.fr - ☎ : 01 48 58 54 38

SARL au capital de 20 000 € - SIRET 813 722 162 000 27 - Code NAF 8559A - N° d'activité : 11930716193

Titre RNCP N°28079 – Autorisation CNAPS : FOR-093-2022-07-21-20170609788

N°INRS : 1280002/2017/SST-01/O/1

			billet, douchette) ; - la fraude et les litiges.	
		Effectuer une inspection visuelle des bagages et une palpation de sécurité	Connaître : - le cadre législatif des palpations de sécurité et de l'inspection des bagages lors de manifestations ou en cas de circonstances particulières ; - les modalités d'agrément des personnels du secteur privé ; - les sanctions en cas de non-respect du cadre légal ; - le domaine d'application des palpations de sécurité ; - les éléments générateurs de situations conflictuelles lors de l'exécution des missions. Savoir : - appliquer les consignes lors de son positionnement dans un point d'inspection filtrage ; - adopter un comportement adéquat lors de la découverte d'objet prohibé ; - maîtriser les techniques d'inspection visuelle et de palpation ; - prendre en compte les mineurs et les personnes en situation de handicap. - effectuer une palpation de sécurité au sein d'un point d'inspection filtrage ; - effectuer l'inspection visuelle des bagages lors de l'accès à un local, un bâtiment ou une enceinte.	7 heures dont 4 heures de mise en situation pratique
	Télesurveillance et vidéoprotection	Systèmes de télesurveillance et de vidéosurveillance	Maîtriser : - le corpus juridique de la télesurveillance et de la vidéosurveillance ; - la chaîne de télésécurité ; - le schéma d'installation de la vidéosurveillance.	7 heures, dont 4 heures de mise en situation pratique

Référent pédagogique :

Grégory Yomtob

FORMATION CONSEIL EN SECURITE

21 rue Franklin 93100 MONTREUIL

✉ : contact@fcs-formation.fr - @ : www.fcs-formation.fr - ☎ : 01 48 58 54 38

SARL au capital de 20 000 € - SIRET 813 722 162 000 27 - Code NAF 8559A - N° d'activité : 11930716193

Titre RNCP N°28079 – Autorisation CNAPS : FOR-093-2022-07-21-20170609788

N°INRS : 1280002/2017/SST-01/O/1